

CARILLONS Régulateurs Garnitures de Cheminée DUHAMEL-LARDE Horloger Diplômé 68 Grande-Rue 68 ROUBAIX

MONTRES BIJOUX Perles Belles Inimitables DUHAMEL-LARDE Horloger Diplômé 68 Grande-Rue 68 ROUBAIX

UNE GRANDE SÉANCE A LA CHAMBRE M. Poincaré fait une importante déclaration sur la politique extérieure du Gouvernement INTERPELLATIONS DE MM. LÉON DAUDET, TARDIEU, FORGEOT

SEANCE DU MATIN LE BUDGET DE LA MARINE Paris, 15 décembre. — Réunis à 9 h. 35, sous la présidence de M. Poincaré, la Chambre continue la discussion du budget de la Marine.

SEANCE DE L'APRES-MIDI M. Poincaré et tous les ministres sont au banc du gouvernement.

LA DÉCLARATION DE M. POINCARÉ

M. Poincaré monte à la tribune. Le Président du Conseil ouvre devant lui un très riche dossier et, attendant que le silence soit parfaitement établi, commence ses explications d'une voix lente et bien posée.

A Lausanne, accord réalisé entre les Alliés

La conférence de Lausanne se poursuit dans les conditions exposées par moi à la Chambre; elle a été menée à bien et nous sommes en possession d'un accord avec nos alliés.

LES ENTRETIENS DE LONDRES

C'est pour maintenir cette étroite union que je me suis rendu à Londres, pour entretenir nos alliés de la possibilité de la réouverture des négociations et des dettes interalliées.

Leur caractère cordial

Le Président du Conseil insiste sur le caractère cordial des entretiens que M. de Lestrange a eu avec MM. Bonar Law et Mussolini.

Les propositions du Chancelier Cuno étaient inacceptables

Le Président du Conseil résume les propositions du chancelier Cuno. Il émet le vœu de bouleverser l'état de paiement de 1921, de réduire la dette allemande, d'obtenir un moratorium de quatre ou cinq ans, et cela, sans adopter aucune des réformes proposées par les alliés.

LES DETTES INTERALLIÉES

Priorité de la réparation des dommages sur leur remboursement. Le Président du Conseil rappelle les chiffres des dettes respectives des nations entre

elles; celles-ci s'élevaient à un total de 72 milliards de marks-or; y a-t-il le moindre comparatif entre ces dettes et celles de l'Allemagne? Certainement non.



M. POINCARÉ, président du Conseil

La défense commune des nations combattant côte à côte, et constituées presque uniquement des frais de guerre et des frais de guerre communs.

La possibilité d'un arrangement franco-anglais, sans sacrifice sur notre créance allemande

M. Poincaré. — Nous n'avons aucune intention de renier notre dette; mais, en ce qui nous concerne, nous ne pouvons la payer avant d'avoir été remboursés nous-mêmes par l'Allemagne.

L'Allemagne sous le régime du moratoire

Le Président du Conseil expose que, depuis le 16 janvier 1922, l'Allemagne est sous le régime du moratorium.



M. LÉON DAUDET, député de Paris

mois de janvier 1922, l'Allemagne est sous le régime du moratorium. Au mois de mai, la Commission des réparations avait décidé que l'Allemagne devait payer 720 millions de marks-or en espèces, sur lesquels 430 seulement ont été payés et le reste transféré en bons à six mois.

Le Président du Conseil indique quelles seront les charges de l'Allemagne pour l'année prochaine: 500 millions de marks-or à la Belgique, les frais d'occupation et la part de la France.

Si la France agit isolément elle ne le fera que pour le compte commun

M. Poincaré. — La France n'a jamais eu et n'aura jamais l'idée de procéder à des expéditions militaires à caractère militaire, si même elle était l'Allemagne un châtiment, des sanctions punitives.

M. BRIAND, ancien président du Conseil

M. Briand partent des bancs de la droite. Dans la discussion de l'entente cordiale, les responsabilités du premier ministre au sein du Cabinet précédent sont graves.

INTERVENTION DE M. BRIAND

M. Briand. — Je m'excuse d'intervenir mais, unique, sous prétexte de répondre au Président du Conseil, c'est moi que M. Daudet interrompt.



M. BRIAND, ancien président du Conseil

Le Président du Conseil indique quelles seront les charges de l'Allemagne pour l'année prochaine: 500 millions de marks-or à la Belgique, les frais d'occupation et la part de la France.

Acte de foi en l'Entente cordiale

Je suis convaincu que l'entente cordiale de nos deux pays ne saurait être atteinte et je pense, comme l'a dit M. Bonar Law, qu'il serait préférable d'arriver à une solution commune.

M. LÉON DAUDET s'élève contre le moratoire perpétuel

M. Léon Daudet. — Depuis trois ans, les gouvernements nous ont tenu le langage et il faut reconnaître que nous n'avons pas obtenu de grands résultats.

de n'avoir pas fait de promesses qu'il n'a pas tenues, ni de n'avoir pas mobilisé une classe pour rien.



M. TARDIEU, député de Seine-et-Oise

ques, à l'adresse de M. Briand partent des bancs de la droite.

LA DISCUSSION DES INTERPELLATIONS DÉCIDIÉE

La Chambre paraît décidée à voter une proposition de M. Lafarge avant pour objet de reporter à un mois la discussion des interpellations.

M. Tardieu critique la politique de M. Poincaré et l'adjure de changer de méthode pour arriver à un résultat

M. Tardieu monte à la tribune. Il rappelle qu'il avait depuis plus d'un mois, l'intention de poser des questions au gouvernement sur la situation.

LES ARTICLES DE LA « REVUE DES DEUX MONDES »

Nous nous souvenons de vos articles de la « Revue des Deux-Mondes » dans lesquels le vous critiquiez les accords financiers conclus par M. Loucheur et par M. Briand.

LES DISCOURS DE BAR-LE-DUC

M. Tardieu rappelle encore le discours de Bar-le-Duc, dans lequel le Président disait: « que lorsqu'il arrive, le gouvernement français

L'OPTIMISME A LAUSANNE

La paix paraît désormais assurée. La signature en serait envisagée pour le 15 janvier.

LE PROBLEME DES MINORITES

Lausanne, 15 décembre. — La discussion des minorités a repris ce matin. Les Alliés réviseront un projet qui servira de base à la discussion.

LES TURCS SE SONT DÉLIBÉRÉMENT AFFRANCHIS DE LA TUTELLE RUSSE

Paris, 15 décembre. — La Presse souligne l'importance de cette décision de la réunion d'Izmir où Ismet-Pacha a déclaré que la Turquie voulait entrer dans la Société des Nations.

LES DECLARATIONS DE M. BONAR LAW A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Répondant à la Chambre des Communes, aux questions de M. John Simon relatives à l'attitude que prendrait le Gouvernement britannique pour le cas où la France exercerait de son propre chef contre l'Allemagne des mesures de contrainte.

Courte réplique de M. Poincaré

M. Poincaré répondant de sa place insiste auprès de la Chambre pour que le débat soit terminé ce soir.

M. PIERRE FORGEOT

M. Raoul Péret prend place à 10 h. précises au fauteuil. Il donne la parole à M. Pierre Forgeot, député de la Marne.

La crise du Parti communiste

Moscou édicte une vingt-deuxième condition. Paris, 15 décembre. — Le retour de Moscou de M. Marcel Cachin est le signal de nouveaux déchaînements au sein du parti communiste.

MM. Cachin, Vaillant-Couturier et Péri condamnés à 6 mois de prison et 200 francs d'amende

Paris, 15 décembre. — La onzième chambre de police correctionnelle, présidée par M. Laugier, a rendu hier son jugement dans l'affaire du « Communist ».

LA PAIX PARAÎT DÉSDORMAIS ASSURÉE

Lausanne, 15 décembre. — L'optimisme règne à Lausanne, et les Turcs affirment que la paix est désormais assurée.

LA SOLIDARITÉ FRANCO-BRITANNIQUE

Je vais peut-être choquer pas mal de mes collègues, mais je crois que la France et l'Angleterre pourraient manifester davantage leur solidarité.

LA POLITIQUE INTERIEURE

M. Tardieu constate que la majorité a été fidèle au gouvernement l'un des circonstances parfois délicates. Il demande au Président du Conseil de se souvenir qu'il ne peut être que celui qui a été le moteur de mobilisation et de l'Action française.

LA SITUATION GÉNÉRALE AMÉLIORÉE

La situation générale s'est certainement améliorée depuis un mois; elle s'est, au contraire, améliorée au point de vue des preuves catégoriques.

LA SITUATION GÉNÉRALE AMÉLIORÉE

La situation générale s'est certainement améliorée depuis un mois; elle s'est, au contraire, améliorée au point de vue des preuves catégoriques.

LA SITUATION GÉNÉRALE AMÉLIORÉE

La situation générale s'est certainement améliorée depuis un mois; elle s'est, au contraire, améliorée au point de vue des preuves catégoriques.

LA PAIX PARAÎT DÉSDORMAIS ASSURÉE

Lausanne, 15 décembre. — L'optimisme règne à Lausanne, et les Turcs affirment que la paix est désormais assurée.

LE PROBLEME DES MINORITES

Lausanne, 15 décembre. — La discussion des minorités a repris ce matin. Les Alliés réviseront un projet qui servira de base à la discussion.

LES TURCS SE SONT DÉLIBÉRÉMENT AFFRANCHIS DE LA TUTELLE RUSSE

Paris, 15 décembre. — La Presse souligne l'importance de cette décision de la réunion d'Izmir où Ismet-Pacha a déclaré que la Turquie voulait entrer dans la Société des Nations.

LES DECLARATIONS DE M. BONAR LAW A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Répondant à la Chambre des Communes, aux questions de M. John Simon relatives à l'attitude que prendrait le Gouvernement britannique pour le cas où la France exercerait de son propre chef contre l'Allemagne des mesures de contrainte.

Courte réplique de M. Poincaré

M. Poincaré répondant de sa place insiste auprès de la Chambre pour que le débat soit terminé ce soir.

M. PIERRE FORGEOT

M. Raoul Péret prend place à 10 h. précises au fauteuil. Il donne la parole à M. Pierre Forgeot, député de la Marne.

La crise du Parti communiste

Moscou édicte une vingt-deuxième condition. Paris, 15 décembre. — Le retour de Moscou de M. Marcel Cachin est le signal de nouveaux déchaînements au sein du parti communiste.

MM. Cachin, Vaillant-Couturier et Péri condamnés à 6 mois de prison et 200 francs d'amende

Paris, 15 décembre. — La onzième chambre de police correctionnelle, présidée par M. Laugier, a rendu hier son jugement dans l'affaire du « Communist ».

LA PAIX PARAÎT DÉSDORMAIS ASSURÉE

Lausanne, 15 décembre. — L'optimisme règne à Lausanne, et les Turcs affirment que la paix est désormais assurée.

LE PROBLEME DES MINORITES

Lausanne, 15 décembre. — La discussion des minorités a repris ce matin. Les Alliés réviseront un projet qui servira de base à la discussion.

LES TURCS SE SONT DÉLIBÉRÉMENT AFFRANCHIS DE LA TUTELLE RUSSE

Paris, 15 décembre. — La Presse souligne l'importance de cette décision de la réunion d'Izmir où Ismet-Pacha a déclaré que la Turquie voulait entrer dans la Société des Nations.

LES DECLARATIONS DE M. BONAR LAW A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Répondant à la Chambre des Communes, aux questions de M. John Simon relatives à l'attitude que prendrait le Gouvernement britannique pour le cas où la France exercerait de son propre chef contre l'Allemagne des mesures de contrainte.

Courte réplique de M. Poincaré

M. Poincaré répondant de sa place insiste auprès de la Chambre pour que le débat soit terminé ce soir.

M. PIERRE FORGEOT

M. Raoul Péret prend place à 10 h. précises au fauteuil. Il donne la parole à M. Pierre Forgeot, député de la Marne.